

«Pardonner, c'est s'offrir à soi-même
quelque chose d'extraordinaire:
une paix intérieure, une immense liberté.»

Rosette Poletti

Monsieur Denis **Darbellay**, au Sentier;
Madame Lise **Guignard-Darbellay**, Karin et son ami Bertrand, et
Johanne, à Chavannes-Renens et Tolochezaz;
Monsieur Daniel **Guignard**, à Lausanne;
Monsieur et Madame Jean-Emile et Lorette **Reymond-Matthey**, à Moudon;
Madame Martine **Perrin-Reymond** et Monsieur Maurice **Vial**, Oriane et
Malory, à Moudon;
Madame Narcissa **Reymond-Tosetti** et André **Rochat**, à Yverdon;
la famille de feu Paulette **Piguet-Capt**;
la famille de feu Gustave **Christinet-Capt**;
la famille de feu Arnold **Capt-Capt**;
ainsi que sa belle-famille, ses amis et connaissances, ont le profond chagrin
de vous faire part du décès accidentel de

Madame Ginette DARBELLAY-REYMOND

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur,
tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 5 octobre 2011
dans sa 78e année.

Le service religieux aura lieu au Temple du Sentier, le lundi 10 octobre
2011 à 13 h 30.

Honneurs à l'issue du culte à 14 heures, incinération sans suite.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Vallée de Joux.

Domicile de la famille: Madame Lise Guignard, Route de la Plaine 4,
1022 **Chavannes-Renens**.

En souvenir de notre maman, vous pouvez penser à l'Association vaudoise
du diabète, Chemin de Rovéréaz 5, 1012 Lausanne/Chailly, CCP 10-20353-9.

«Heureux ceux qui placent en toi leur appui!
Ils trouvent dans leur cœur
des chemins tout tracés»

Psaume 84 : 6

Cet avis tient lieu de faire-part.